

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MONTREUX, 24 avril 1954

LXLe année — No 16

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15

Téléphone 24.14.27

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne



*Voulez-vous reproduire rapidement un texte manuscrit,
un dessin au trait, une page musicale ?
Nous le ferons par la PHOTOCOPIE.*

Prix modiques

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

Ecole pratique de Radioélectricité

Reconnue par l'Administration des P. T. T.

16 rue de Bourg

LAUSANNE

Tél. 23 48 30

Formation de jeunes gens pour la carrière de techniciens
radioélectriciens et électroniciens

Prospectus et références sur demande

Directeur : FERNAND CUÉNOD, ing. élec. dipl.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : **Vaud :** Augmentations trimestrielles... — Formation d'instituteurs et d'institutrices en une année... Postes au concours. — Une assurance contre la polyomyélite. — † Maurice Maulaz. — Echallens. — Association vaudoise des maîtres prim. sup. — Morges. — Société évangélique d'éducation. — Assemblée générale de la S.P.V. — **Genève :** U.I.G.M. : Assemblée générale du 7 avril. — Groupe des jeunes - Groupe des maîtres ruraux. — U.I.G.D. - U.A.E.E. : Rappel. — Ouvroir. — **Neuchâtel :** Consolation à la pénurie du personnel enseignant? — **Jura bernois :** Nouvelles des sections. — **Divers :** Le cinéma éducatif. — Vacances en Allemagne. — Recherche de place.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Rodolphe Spring : John Dewey. — M. Vachoux : Vocabulaire et élocution au degré inférieur.

Partie corporative

VAUD

AUGMENTATIONS TRIMESTRIELLES...

Des collègues se plaignent que la part de l'Etat (augmentations, allocations, indemnités pour enfants) soit versée par trimestre et non chaque mois. Rappelons qu'une assemblée des délégués a opté il y a quelques années pour le maintien du statu quo. Par contre, l'assemblée des délégués de l'an dernier a chargé nos représentants à la Commission extra-parlementaire de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire de défendre le principe du **paiement par l'Etat de tout le salaire**. Si cette idée était retenue, nous toucherions un traitement mensuel dans lequel tout serait compris, les versements trimestriels actuels tomberaient alors.

D'autre part, quelques membres du corps enseignant se font verser leurs augmentations à leur compte de chèque. Dans ce dernier cas, ils les reçoivent parfois avec un certain retard, le Receveur attendant que chacun soit venu retirer son dû avant de faire ses versements à la poste. C'est donc aux intéressés à s'arranger directement avec la Recette de leur district en demandant que, dans tous les cas, la part de l'Etat leur soit envoyée sans tarder.

E. B.

FORMATION D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN UNE ANNÉE...

Pour la seconde fois une classe « accélérée » va s'ouvrir à l'Ecole Normale. Nous le regrettons tout en reconnaissant qu'il n'y a guère d'autre solution possible et satisfaisante, vu la pénurie de maîtres et surtout de maîtresses.

Rappelons que le « Bulletin » No 43, du 5 décembre 1953 a déjà exposé clairement la question. Relevons cependant un passage de l'allocution de M. J. Zeissig, le distingué directeur de l'E. N. lors de la cérémonie de remise des brevets, il y a quinze jours :

« Enfin une classe spéciale de formation rapide pour instituteurs et institutrices primaires s'est ouverte le 1er novembre, groupant des élèves ayant tous achevé des études secondaires supérieures, et qui en un an se préparent à l'enseignement par des cours théoriques et des stages prolongés. **Nous insistons sur le caractère exceptionnel de cette mesure** (c'est le « bulletinier » qui souligne) prise elle encore en raison de la pénurie de maîtres. Nous nous plaisons par ailleurs à signaler l'excellent esprit qui anime les élèves de la classe spéciale. Nous avons confiance en eux. Nous croyons au succès de leur préparation. »

Le comité central est intervenu auprès du Chef du D.I.P. en demandant qu'on en revienne le plus tôt possible à la formation complète des institutrices et instituteurs par l'Ecole Normale.

E. B.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 24 avril 1954 : (Attention ! aujourd'hui même !)

Administration cantonale : Inspectrice de l'enseignement ménager et des travaux à l'aiguille. Ce poste est au concours jusqu'au 24 avril 1954, à 17 h. Classe de traitement 9. Entrée en fonctions à convenir.

Bursins. Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954. Ne se présenter que sur convocation.

Corcelles s/Chavornay. Institutrice semi-enfantine.

Gingins-Chésereux. Maîtresse de travaux à l'aiguille à Chésereux (6 h.). Institutrice primaire à Gingins.

Mont s/Rolle. Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.

Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er juillet 1954.

Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.

Renens. Maîtresse de travaux à l'aiguille, coupe et confection. Avantages légaux. Indemnité annuelle de résidence : **Fr 200.—**.

Jusqu'au 28 avril :

Pampigny. Institutrice primaire (degré inférieur).

Ne se présenter que sur convocation.

Jusqu'au 1er mai :

Ormont-Dessous. Instituteur primaire supérieur au Sépey.

Jusqu'au 5 mai 1954 :

La Sarraz. Instituteur primaire. Ne se présenter que sur convocation.

Ollon. Instituteur primaire supérieur. Ne se présenter que sur convocation.

UNE ASSURANCE CONTRE LA POLYOMYÉLITE

La Société vaudoise de secours mutuels nous a envoyé la lettre suivante :

Messieurs,

Sur proposition du comité central, l'assemblée extraordinaire des délégués du 4 avril 1954, a voté à l'unanimité, l'adhésion de la S.V.S.M. à la Caisse Suisse de Réassurance pour longues maladies de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels et du concordat des caisses maladie de Suisse alémanique.

Cette décision ne concerne que l'assurance contre la paralysie infantile.

Les membres individuels sont obligatoirement soumis à cette assurance. Les collectivités peuvent y souscrire ou y renoncer. Qu'il s'agisse d'une acceptation ou d'un refus, tous les membres de la collectivité sont soumis à la décision. Aucune exception n'est admise à ce principe.

Seuls les nouveaux cas de polyomyélite, annoncés en 1954 pourront être pris en considération.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer par un très prochain courrier, l'effectif assuré devant être communiqué à la réassurance avant la fin du mois.

Les risques couverts sont :

- a) les frais de guérison, complémentaires aux prestations ordinaires, jusqu'à **Fr. 5000.—** ;
- b) une indemnité d'invalidité dont l'importance est fixée d'après l'âge de l'assuré, soit :

0 à 15 ans	Fr. 20 000.—	20 à 30 ans	Fr. 40 000.—
15 à 20 ans	Fr. 30 000.—	30 et plus	Fr. 50 000.—

Les cotisations annuelles pour ces nouveaux risques s'élèvent à Fr. 1.50 pour les frais de guérison (Fr. 5000.—) et pour l'indemnité d'invalidité.

A réception de votre réponse, nous préparerons un avenant à la convention qui nous lie, et nous vous le remettrons ensuite pour signature.

Volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Administration centrale : Le directeur, R. Duc.

Le comité central de la S.P.V. de même que Fernand Petit, secrétaire-caissier de la collectivité S.P.V. estiment très avantageuses les propositions faites aux membres de notre caisse-maladie. Ils vous en recommandent vivement l'acceptation.

Sauf avis contraires manifestés en nombre suffisant jusqu'au **27 avril**, le comité central signera l'avenant à la convention qui lie la S.P.V. et la S.V.S.M., assurant tous les membres de la collectivité contre la paralysie infantile aux conditions citées dans la lettre (1 fr. 50 de cotisation supplémentaire par année).

Nous rappelons que la polyomyélite n'attaque pas seulement les enfants mais les adultes également.

Le C. C. de la S.P.V.

HOMMAGE A MAURICE MAULAZ

C'est avec stupeur que nous avons appris la mort de notre collègue Maurice Maulaz, survenue dans sa 53^e année, au Dévens sur Bex. Nous le savions atteint dans sa santé depuis de nombreuses années, mais pas si profondément, et son brusque départ nous a surpris. Ne lui avions-nous pas envoyé, voici un mois à peine, un questionnaire intéressant l'école, questionnaire qui, à notre étonnement, resta sans réponse et, hélas, le restera. Sans réponse ? Non, car il nous l'avait donnée depuis longtemps, lui qui était toujours prêt à parler des gosses qui lui étaient confiés, ou des nôtres, si semblables aux siens, et dont le sort ne le laissait jamais indifférent. Nous ne verrons plus apparaître, sur le seuil d'un quelconque local, sa mine réjouie où roulaient deux gros yeux à la fois perspicaces et rieurs. « Toujours prêt » aurait pu être sa devise, toujours prêt à rendre service, à tendre une main secourable, à remonter un moral défaillant par une de ces boutades bien pensées dont il avait le secret. Qui, parmi tous ses collègues n'a pas, en maintes occasions, apprécié sa foi, son sourire, sa bonhomie, sa serviabilité, son inaltérable optimisme.

Maurice Maulaz, tu resteras pour nous symbole de gaieté, d'affabilité, d'optimisme réconfortant.

Nous exprimons, à celle qui reste, l'expression de notre profonde sympathie.

Pour la section d'Aigle : P. G.

SECTION D'ECHALLENS

Mardi 27 avril 1954, à 16 heures : leçon de gymnastique à la Grande salle du Château, à Ecublens.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES PRIMAIRES SUPÉRIEURS

Assemblée du 8 mai 1954, à 14 h. 15, au Cercle démocratique, à Lausanne. — Ordre du jour :

1. Réintégration des Inspecteurs dans l'Association.
2. Réforme de l'enseignement secondaire, et ses répercussions sur nos classes (suite du débat).
3. Propositions individuelles.

MORGES. — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Le programme de la prochaine activité a été arrêté dans ses grandes lignes lors d'une séance de comité à laquelle assistait le directeur, M. Henri Lavanchy, inst. à Reverolle.

Œuvres profanes « a capella » anciennes et modernes d'Italie, d'Allemagne, de France, de Suisse et même de Russie promettent un huitième concert au moins digne des précédents.

Tous les collègues qui aiment le chant — vous les nouveaux élus de La Côte — se rencontreront à Morges, rest. Central, chaque lundi à 17 h. 20. Première répétition, le lundi 26 avril 1954.

Le Comité.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

La société tiendra son assemblée ordinaire de printemps le **samedi 1er mai à 14 h. 30**, dans la grande salle du « Carillon », 1er étage, Terraux 22, à **Lausanne**.

1. Méditation par M. le pasteur V. Bridel, directeur de l'Ecole Vinet.
2. Conférence de M. J. Besson, directeur de l'Ecole Pestalozzi d'Echichens, sur : **La tâche délicate d'éduquer des enfants retardés, malheureux et difficiles.**

Invitation cordiale. Entrée libre.

Le Comité.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE**

Selon la tradition, la Société pédagogique vaudoise a tenu ses assises, au Casino municipal de Montbenon, le 31. 1. 1954.

Respectant l'horaire proposé, M. F. Barbay, président du Bureau, laisse le prélude aux voix douces et légères du Chœur de l'Ecole Normale. Sous la direction précise de M. Robert Piguet, professeur, cet ensemble mixte, d'une centaine de futurs collègues, présenta un concert exceptionnellement frais, dont l'interprétation fine et nuancée empoigna tous les auditeurs.

Il fallut se secouer un peu pour quitter un climat éthéré et refluer vers nos préoccupations collectives.

M. Barbay remercie chaleureusement professeurs et élèves, souhaitant qu'ils consacrent, à leur tâche prochaine, le même enthousiasme et la même jeunesse.

Parole est ensuite donnée à **M. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes.**

En orateur habile et avisé, il nous entretient d'une question primordiale pour nous, pédagogues : **La collaboration entre le Département et la S.P.V.** De part et d'autre, on a pris conscience de la nécessité d'une liaison entre ces deux forces. Une coordination des efforts ne peut que servir l'Ecole vaudoise, et, par là, la Société tout entière.

C'est dans ce but que **la décision a été prise de créer une Commission consultative mixte permanente**, assurant une liaison constante. Avant de lui donner une existence légale, il importe d'en préciser et le sens et le but. Le fonctionnement de cet organe nouveau pose des questions multiples. Bien qu'elle présente des défauts et des inconvénients, comme toute chose humainement établie, elle n'en apportera pas moins un profit qu'on ne saurait trop estimer.

Ce projet, appuyé unanimement par le chef de service et le corps des inspecteurs ne peut plus attendre, et la Commission va donc être créée avant même d'avoir sa consécration légale, la date de la mise en vigueur de la nouvelle Loi primaire ne pouvant être fixée.

Cette déclaration et les vœux de M. Oguey sont vivement applaudis.

Le président prononce les remerciements d'usage, et, reprenant place au pupitre, il poursuit sa mission en saluant la présence des invités, notamment : **M. Martin**, chef de service de l'enseignement primaire ; **M. Chevallaz**, membre d'honneur et collègue ; **M. Zeissig**, directeur de l'Ecole Normale ; **M. A. Bovon**, président du Synode ; **M. Freymond**, président de la Fédération des Fonctionnaires ; **M. Décorvet**, chef de l'Office du personnel. **M. Thür**, président de la Société des maîtres secondaires ; **M. Michel**, secrétaire général de la F.I.A.I. ; **M. Delay**, président de la S.P.R. ; **M. Willemin**, bulletinier, Genève, ainsi que les délégués de toutes les associations sœurs, genevoises, neuchâteloises et vaudoises. Il adresse une cordiale bienvenue à toute l'assistance, qui, malgré le froid arctique, a tenu à témoigner sa fidélité à la S.P.V.

Il invite ensuite l'assemblée à se lever pour honorer les collègues, nombreux, défunts durant l'année écoulée.

Puis il recommande l'emploi du micro qui s'est révélé utile l'an dernier.

Il souligne encore l'intérêt des travaux rassemblés et exposés par les soins du collègue Perrenoud. Cette idée d'égayer la salle est originale et captivante. Merci au promoteur de cette initiative.

Il conseille, enfin, de jeter un coup d'œil à la collection de « Plaisir de lire », déposée à l'entrée.

Il passe alors à **l'ordre du jour, qui est approuvé sans discussion.**

I. Procès-verbal (déjà paru).

Adopté sans discussion.

II. Rapport des vérificateurs des comptes :

Paru dans l'Educateur du 23 janvier 1954, page 71, il ne suscite aucune discussion.

Il est adopté et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs.

III. Budget et cotisations :

M. Vuillemin, caissier, expose un budget détaillé.

Il a paru très complet dans le bulletin du 16. 1. 54.

Quant à la **cotisation**, elle demeure **inchangée**.

Ce poste est adopté sans discussion.

IV. Rapport du Comité central :

Personne ne demandant la parole, **M. Petit** trouve regrettable qu'on acceptât ce rapport sans exprimer satisfaction ou insatisfaction. Selon lui, dans cette question centrale : Collaboration entre la S.P.V. et nos autorités, par exemple, on peut avoir diverses optiques.

M. le Conseiller dit : « On s'efforce à parler la même langue... » On s'efforce donc à une entente qui n'existe pas entièrement... Les divergences d'opinion, les querelles de compétence, créent une situation préjudiciable.

Il déplore également que ce ne soit pas la S.P.V. qui ait eu l'idée de fonder la Commission permanente annoncée par M. Oguey, et trouve imprudent d'associer très directement cette Commission avec le Département, alors qu'elle devrait avoir son libre arbitre et garder sa responsabilité. Il craint que le Comité ne soit pas allé au fond de la question et attire notre attention sur l'idée que toutes les questions « écoles » viennent de l'Etat-Major (Département) et on oublie trop les autres associations qui s'y intéressent de très près : parents, docteurs, enseignement privé.

Il conclut en affirmant qu'il faut éviter l'erreur de tout confier aux spécialistes.

M. Michel, contrairement au collègue Petit, se réjouit de cette nouveauté. La Commission mixte sera inscrite dans la Loi et habilitée à discuter tous les points concernant l'école et l'enseignement. L'expérience du Plan d'études ne se reproduira plus car la Commission suivra l'étude de ces problèmes simultanément et tous les articles seront confrontés.

Pour ce qui concerne les parents, il voit un danger dans cette tendance qu'ils ont à s'immiscer dans notre travail personnel. A ce propos, il est d'avis que nous revendiquions notre tâche de spécialistes.

Finalement, il se déclare satisfait de cette collaboration qui s'amorce sous d'heureux auspices et s'en réjouit.

M. Pasche rappelle le malaise provoqué par le « Plan d'étude ». Il demande en outre l'explication de la phrase suivante : (Educateur du 16. 1. 54, page 41) :

« Quant aux rapports des districts, relatifs aux relations entre les autorités et le corps enseignant, quelques-uns nous sont arrivés avec plus d'un mois de retard. Huit seulement de ces travaux sont entre les mains du rapporteur général ; les autres, **trop pauvres**, grossiront les archives de la S.P.V. »

Qu'entend-on par pauvreté de certains rapports ?

M. Gudit, président du C.C., répond en soulignant que certains rapports reçus réunissent trop peu de renseignements pour faire un tout.

M. Pasche trouve qu'il vaudrait mieux dire, alors, que les dits rapports ont été mis à la corbeille à papier.

M. Gudit répond, sans désespérer, qu'ils ont été conservés comme souvenirs. La discussion en reste là et le rapport du Comité, mis aux voix, **est adopté sans modification.**

(A suivre)

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AVRIL

Présidence : Ad. Lagier.

Nombreuse assistance pour cette première assemblée de la législature.

Le procès-verbal d'Eigenmann étant lu et adopté, Fiorina donne connaissance des démarches et travaux du Comité.

Il est question notamment de la sortie de printemps, de la C.I.A. et du Congrès de Neuchâtel. A ce propos, l'assemblée proteste contre le choix de la date et charge de comité de faire une nouvelle démarche auprès du Comité central S.P.R.

Mais nos collègues, qui ont hâte d'aborder le principal objet à l'ordre du jour, trouvent les hors-d'œuvre un peu trop abondants !

On passe donc au plat de résistance (au double sens du mot) : l'examen psychologique des candidats à l'enseignement. Fiorina donne lecture de la correspondance échangée à ce sujet, entre le comité et Monsieur le directeur de l'enseignement primaire.

M. Jotterand fait remarquer notamment, dans sa lettre, que, lors de la séance des délégations de décembre, il avait informé les délégués des associations de l'intention du Département de procéder à des épreuves d'ordre psychologique, pour les candidats de première année. Il est donc surpris de la réaction des associations.

Au début d'avril, le Département a trouvé nécessaire de convoquer, en une séance d'information, les divers comités *in globo*.

Au cours de cette réunion, présidée par M. le conseiller d'Etat Picot, le professeur Rey a fait un exposé fort intéressant sur les épreuves psychologiques, la méthode employée et les buts de ces épreuves. MM. Jotterand et Dottrens ont fourni également des renseignements sur l'utilité d'une telle enquête et sur ce qui se passe, en la matière, dans d'autres pays.

La discussion qui suit l'exposé de Fiorina est intéressante, très vivante et même passionnée.

A vrai dire, les oppositions qui ont pu se manifester visaient moins l'institution d'un examen psychologique (du reste prévu dans le règlement des études pédagogiques) que la nature de certaines questions posées lors des épreuves. On entend notamment les avis de nos collègues Duchemin, G. Willemin, G. Piguet, Nussbaum, Sangsue, Neuenschwander et Massarenti, avis parfois contradictoires, mais qui montrent l'intérêt que le corps enseignant porte à la question du recrutement.

Finalement, l'assemblée décide, à une forte majorité, d'inviter M. le professeur Rey à exposer son point de vue sur les examens psychologiques lors de notre prochaine assemblée générale.

Ad. L.

GROUPE DES JEUNES — GROUPE DES MAÎTRES RURAUX

Prochaine séance :

Vendredi 30 avril, à 17 h., au XXe Siècle.

Sujet : **Vocabulaire** : les moyens de communication et de transport. Entretien général sur les exercices présentés. Chacun apporte ses documents.

J. E.

Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de votre organe corporatif.

U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

RAPPEL

Nos deux associations se réuniront en séance commune, le **mercredi 5 mai**, à 16 h. 45, à l'Aula de l'Ecole secondaire de la rue Necker.

Nous aurons le grand privilège d'entendre une conférence de M. Olivier Reverdin sur ce sujet : **Une tragédie classique, représentée à Athènes au Ve siècle.**

M. R.

U.I.G. — DAMES

OUVROIR — RAPPORT 1953

Le comité de l'Ouvroir de l'Union des Femmes remercie très chaleureusement l'U. I. G. du généreux don de 300 fr. versé en décembre 1953.

Cette preuve de solidarité féminine, qui se renouvellera chaque année, est particulièrement encourageante pour le comité de l'Ouvroir qui a une lourde tâche.

Depuis que le magasin a dû quitter la place de la Fusterie (on a démoli l'immeuble) pour se loger à la rue de la Fontaine, beaucoup moins passante, ses affaires ont diminué d'une façon alarmante, mais l'Ouvroir, après plusieurs années déficitaires, a bouclé cette année ses comptes par un bénéfice de quelques milliers de francs. La publicité a été intensifiée et ces derniers mois, les affaires ont été plus prospères.

Souhaitons que cette utile institution puisse continuer son activité.

Les dons se répartissent comme suit pour l'année 1953 :

Ecoles de Malagnou	Fr.	65.—
Neuchâtel	Fr.	45.—
Pervenches	Fr.	40.—
31 Décembre	Fr.	20.—
Hugo de Senger	Fr.	18.—
Crêts	Fr.	10.—
Conches	Fr.	8.—
	Fr.	206.—
Don de l'Union	Fr.	100.—
	Fr.	306.—

A. Dottrens.

NEUCHATEL

CONSOLATION

A LA PÉNURIE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ?

Jamais comme ces temps-ci, nous ne nous sommes trouvés en présence d'une crise de personnel si généralisée. Nous la savions existante dans certains de nos cantons. Elle nous a été révélée dans l'« Educateur »

No 12 pour le Jura bernois aussi. Et voilà que le « Bulletin international des sociétés de Corps enseignants » allonge à son tour la liste des pays aux prises avec les mêmes difficultés.

La France souffre, avec l'énorme accroissement de la natalité, d'un manque considérable de maîtres d'école. On estime qu'au Canada 25 000 membres du Corps enseignant feront défaut en 1955. Aux Etats-Unis, on compte que 500 000 enfants sont privés d'une scolarité complète et le tiers des classes ont plus de 35 élèves. La Nouvelle-Zélande et l'Union Sud-africaine parlent du manque de centaines d'instituteurs et institutrices.

Est-ce une consolation de ne pas se sentir isolé dans cette conjoncture ? Maigre compensation à un mal que d'en savoir atteints d'autres que soi-même !

On se demande, ici et là, pourquoi la profession de pédagogue est abandonnée. On pense que l'amélioration des salaires jouerait un rôle favorable au recrutement. Mais l'augmentation des effectifs n'est pas étrangère à cet abandon. Et surtout la mentalité de la génération infantile actuelle rebute la jeunesse, lui enlève tout désir d'embrasser la carrière de l'enseignement. Que de jeunes, en effet, à qui l'on propose d'entrer à l'Ecole Normale répondent : « Vous n'imaginez pas qu'on va s'empoisonner l'existence avec les gosses d'aujourd'hui ! ». C'est donc qu'il y aurait lieu, avant toutes choses, de remédier aux velléités excessives d'indépendance, à l'indiscipline, à l'effronterie, à l'irrespect qui gâtent tant les relations sociales et qui tuent ce qu'avaient de sacré l'esprit de famille et le foyer.

Nous sommes contraints, pour pallier la carence, de faire appel à n'importe qui, n'importe où, presque sans contrôle, et sans garantie. Et il arrive, comme à la loterie, que certains numéros soient excellents, et que d'autres...

W. G.

JURA BERNOIS

NOUVELLES DES SECTIONS

En février et mars, les membres de nos sections ont été convoqués à leur habituel synode d'hiver.

Aux **Franches-Montagnes**, notre collègue Joly a exposé le problème des relations entre le corps enseignant et les autorités. Puis M. P. Jubin, maître secondaire à Saignelégier, présenta une série de clichés en couleurs, « Images de chez nous », agrémentée d'un excellent commentaire.

A **Porrentruy**, après la séance administrative, consacrée, entre autres, au renouvellement partiel du Comité de section, on entendit M. A. Rais, conservateur du Musée jurassien, qui évoqua, avec de très nombreux clichés en couleurs, la figure multiple et trop souvent ignorée, de notre coin de terre, riche d'art et d'histoire. Renouvellement, à l'issue du synode, du Comité de district et des délégués de la Caisse d'assurance.

Une cinquantaine de membres de la section de **Bienne - La Neuveville** se sont réunis à l'aula du Collège de la rue Dufour, pour procéder aussi au renouvellement partiel de son Comité, au renouvellement du

Comité de la Caisse d'assurance, et à l'élection d'un représentant du Jura-Sud au C. C. : M. L. Bachmann, Bienne. M. Fell, directeur de l'Office biennois de renseignements et du tourisme, présenta, durant une heure, le vieux Bienne, ses origines, ses relations avec Berne et les princes-évêques de Bâle. Faute de temps, M. Ch. Jeanprêtre renonça à faire sa causerie sur « Quelques aspects du problème du suffrage féminin », remise, espérons-le, à une date très prochaine.

Pour les **Prévôtois**, l'assemblée d'hiver s'est tenue à Choindez. Ici aussi, renouvellement statutaire du Comité de section. Les élèves de Courrendlin, dirigés par M. G. Brahier, et le groupe choral du corps enseignant, sous la baguette de M. R. Lutz, se firent unanimement applaudir, de même que notre collègue R. Simon, pour ses poèmes, révélateurs d'un talent certainement remarquable.

Cortébert accueillit une septantaine de membres du **Vallon**, qui, après une séance administrative analogue à celle des sections précitées, entendirent M. A. Berberat, inspecteur du Xe arrondissement. L'orateur fit part de ce qu'un inspecteur peut découvrir dans le vaste domaine où il est appelé à travailler.

Souhaitons une féconde activité à tous nos collègues nouvellement élus au sein des organes dirigeants !

T.

DIVERS

SUJET DE CONFÉRENCE : « LE CINÉMA ÉDUCATIF »

La Société vaudoise des Maîtres secondaires a invité, pour son assemblée générale du samedi 18 septembre 1954, M. R. Lefranc, chargé du Centre Audio-Visuel à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, de venir lui parler du « cinéma éducatif ». A l'occasion de sa venue en Suisse romande, il serait heureux de présenter sa conférence à d'autres groupements du corps enseignant (secondaire ou primaire).

Si cette question intéresse une section de la S.P.R. ou de la S.P.V., son comité voudra bien s'adresser directement à M. E. Campiche, professeur, vice-président de la S.V.M.S., 4, av. de l'Eglise-Anglaise, Lausanne.

VACANCES EN ALLEMAGNE

Un collègue wurtembergeois, professeur de musique, échangerait volontiers son appartemnt, pendant les vacances d'été, avec celui d'un instituteur de Suisse romande.

S'adresser à Charles Bornand, 4, av. de l'Eglise anglaise, Lausanne, qui transmettra.

RECHERCHE DE PLACE

Fille de collègue allemand, âgée de 19 ans, possédant sa maturité, habituée aux travaux de ménage, aimerait être reçue dans famille romande afin de se perfectionner dans la langue française. Se prêterait aussi bien à la garde d'enfants qu'aux travaux de la cuisine, du jardin ou des chambres.

S'adresser à Charles Bornand, 4, av. de l'Eglise anglaise, Lausanne, qui transmettra.

BENJAMIN

**Reportages, feuilletons,
sports, jeux, photos,
dessins drôles**

Vente à l'abonnement et au
numéro: abonnement annuel,
52 numéros Fr. 25.-
Au numéro, en classe: Fr. -.50

**Demandez gratuitement
des numéros spécimen**

Service de diffusion pour la
Suisse: Secrétariat Vaudois
pour la Protection de l'Enfance,
rue de Bourg 8,
Lausanne, téléphone 22 28 21

Partie pédagogique

JOHN DEWEY

A Pentecôte 1952, les Etats-Unis ont perdu leur pédagogue le plus éminent, John Dewey, que la mort a frappé à l'âge de 92 ans. Comme novateur, il inspira une foule de pédagogues qui ne se rattachaient pas tous à son école.

Sa vie.

Né en 1859 à Burlington (E.-U.), il a étudié à l'Université de Vermont avant de se spécialiser en philosophie et en pédagogie à Baltimore. En 1894, il fut titulaire de la chaire de philosophie - psychologie - pédagogie de l'Université de Michigan et fonda la première école expérimentale rattachée à une Université, école d'où, en collaboration avec sa femme, il tira une abondante moisson d'observations. Des pays en quête de réforme pédagogique firent appel à ses conseils : le Japon, le Mexique, la Turquie. En 1947, le gouvernement d'Ankara adopta son plan de rénovation scolaire. Travailleur infatigable, peu avant la guerre de 1939-45, il publia encore des cours nouveaux ; le dernier avait pour sujet : Expérience et éducation.

Le climat social de son œuvre.

Au début du XXe siècle, les écoles américaines se trouvaient devant une tâche immense, urgente et pratique. Le machiavélisme et la révolution industrielle, l'exode des campagnes vers l'usine, la complexité de la vie urbaine, la famille ramenée au niveau d'une communauté alimentaire, le travail de la femme en usine imposèrent une nouvelle orientation aux éducateurs de ce pays en proie à une crise de croissance. Selon Dewey, une des missions de l'école dans un pays démocratique consistait à développer chez chaque élève toutes ses facultés pour lui offrir dans la vie des chances égales et, plus encore, de donner à chaque enfant l'amour de la vie sociale, du travail fait en collaboration, sans quoi un individu n'est qu'un membre mort de la communauté. A la fois psychologue et philosophe, il sentit l'insuffisance des anciennes méthodes, leur inertie, d'où sa réaction contre l'éducation classique autoritaire de l'époque aristocratique, quand l'instruction consistait à savoir parler des choses plutôt qu'à savoir les faire. La notion d'« utilité » est une des préoccupations dominantes de sa pensée. Le mot « activité » s'y joindra tout naturellement, donnant à l'ensemble de sa théorie ce ton typiquement américain, dynamique, optimiste, parfois simplificateur à l'excès, familier aux lecteurs de la revue mensuelle *Sélection du Reader's Digest*. Et pourtant, les préoccupations sociales ne sont pas la seule origine de sa pédagogie.

Le fond philosophique.

Dewey a été aussi un philosophe très connu, un des promoteurs, avec son concitoyen William James, de la doctrine appelée « pragmatisme » : elle énonce qu'il ne faut pas se soucier de chercher une vérité absolue, une sorte de « reflet » du réel, valable dans tous les temps,

mais se contenter de dire d'une idée qu'elle « est vraie parce qu'elle est utile », qu'elle a une efficacité pratique dans le monde intellectuel. D'ailleurs, les pragmatistes se permettent d'inverser les termes et constatent « qu'une idée est utile parce qu'elle est vraie ». L'acte de connaître, l'activité intellectuelle tout entière ne sont pas des jeux de l'esprit, mais des fonctions biologiques, des moyens mis à la disposition des êtres vivants évolués pour réagir aux impulsions reçues du monde extérieur ou pour modeler à leur guise ce qui les entoure.

Si l'on peut faire beaucoup de réserves au sujet du « pragmatisme » comme doctrine philosophique, on ne saurait lui contester une féconde influence en psychologie et singulièrement en pédagogie. Dewey recherche les « ressorts intérieurs » propres à chaque enfant et leur fondement psychologique et biologique ; les psychanalystes en ont aussi exploré quelques-uns. Les préoccupations scientifiques de Dewey sont contemporaines du mouvement d'affranchissement de la psychologie et de la pédagogie devenues sciences autonomes.

L'inspiration biologique.

Si l'enfant est le centre et le but de l'école, on entend qu'il doit pouvoir y développer ses capacités latentes et le problème se pose de bien connaître l'enfant et ses besoins. Dewey redécouvre souvent certaines observations formulées par Montaigne, par Rousseau et d'autres, mais il les généralise. Ainsi insiste-t-il qu'il est inutile de vouloir imposer du dehors un sujet d'étude, si l'on n'a pas éveillé auparavant une curiosité ou un intérêt à leur sujet chez les élèves. L'enfant doit se former du dedans et non recevoir une empreinte du dehors. Il ne peut être question de cultiver séparément des facultés comme la mémoire, l'attention ; il faut les envisager comme des activités qui ont une source biologique plus profonde. Les tendances que le zoologiste observe dans le monde animal se retrouvent, sublimées, dans l'âme enfantine. Le biologiste Loew définit l'animal entre autres comme « un être qui ne se lasse jamais d'essayer ». Dewey retrouve ce besoin d'activité chez l'enfant, l'utilise et fera de l'élève un enquêteur, un constructeur, un dessinateur. C'est un champion de l'école active et non de l'école subie. La classe éditera un journal, montera une pièce de théâtre, gèrera une caisse d'épargne, bâtira un village lacustre, élèvera des lapins, cultivera des légumes.

L'enfant est un être vivant qu'on amènera à l'action par les moyens mêmes que la vie suscite. Et l'intérêt, au sens large de curiosité et d'attrait, n'est-il pas le puissant moteur qui met en jeu comme par enchantement attention, mémoire, invention ? Dewey applique à l'enfant cette constatation. Dès lors, des choses rébarbatives peuvent devenir intéressantes si elles se trouvent en connexion avec d'autres plus attractives. Derrière la géométrie, science abstraite, se cache le motif vivant, concret, du besoin de mesurer : pensons aux Egyptiens. Rendez-lui ce motif dans toute la mesure du possible, et voilà tout un enseignement illuminé. Observez les tendances natives de l'enfant ; elles font l'unité de sa vie et expliquent son activité. Puis ordonnez, disposez les enseignements pour qu'ils viennent d'eux-mêmes s'intégrer dans ce jeu des désirs et des intérêts.

Présentez les choses de manière qu'elles « soient **motivées** aux yeux de l'élève, pour qu'il en ressente la signification vitale, car nos instincts les plus profonds sont ceux qui se rapportent à l'utilisation des moyens pour réaliser les fins ». Voulons-nous écrire une lettre, il nous faudra apprendre quelque peu l'orthographe et connaître le style épistolaire ; chaque élève admettra cette nécessité.

Il ne s'agit pas de remplir un programme artificiellement conçu, mais d'ouvrir l'esprit à toutes les manifestations de la vie humaine, de susciter les questions, les hypothèses, de pousser à l'observation. Elever l'enfant dans les conditions naturelles de la vie, c'est le placer dans le milieu normal qui sera le sien : la société.

L'école, démocratie en miniature.

Dewey élimine de ses classes l'atmosphère scolaire, cette ambiance artificielle qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, cet isolement moral de l'élève transformé en machine à travaux écrits pour notes. Il aime donner à l'enseignement le plus possible l'aspect de la vie familiale, avec beaucoup de liberté laissée aux élèves, sans nuire à la discipline que les enfants doivent éprouver comme une règle appropriée au travail commun. Puisque la famille urbaine, et même parfois rurale, soustrait l'enfant à quantité d'occupations domestiques où s'exerçait le sens de la responsabilité personnelle, c'est à l'école de donner l'esprit de collaboration mutuelle, surtout par le **travail manuel**. Selon Dewey, les matières brutes, la laine, le lin, le bois utilisés par l'humanité primitive, seront un centre de curiosité scientifique et historique, un moyen d'utiliser l'imagination créatrice de techniques simples. Les occupations manuelles sont conçues non seulement comme un centre d'intérêt où viendront se greffer arithmétique, géographie et d'autres disciplines, mais aussi comme un moyen de dévoiler à l'enfant la valeur du travail.

« Il faut aider les enfants à développer en eux des qualités actives d'initiative, d'indépendance, d'ingéniosité, si nous voulons voir disparaître les abus et les erreurs de la démocratie. » — « L'éducation doit permettre à un élève de mieux comprendre son milieu social et lui conférer le pouvoir de discerner jusqu'à quel point ses capacités pourraient rendre service à la société. » L'optimisme de Dewey est une foi dans l'éducation, l'instrument le plus sain de la reconstruction sociale et politique, foi justifiée par la malléabilité des instincts et la perfectibilité humaine. Le progrès est freiné chez les peuples à classes sociales étanches, où manque le sens de la solidarité, car les expériences ne s'y échangent pas et personne n'est intéressé au perfectionnement de ses concitoyens. L'éducation doit être une libération de toutes les entraves mises au développement d'un enfant, pour lui permettre d'apporter sa pierre à l'édifice commun.

Remarques critiques.

La liberté laissée à l'enfant a été accusée de favoriser son caprice. Le dilemme se pose parfois : liberté totale ou contrainte pour arriver à un niveau de connaissances exigé par la vie pratique ou les écoles

supérieures ? Dewey reconnaît que le maître doit souvent suggérer des activités, guider les énergies et faire éclore des virtualités en plaçant l'enfant dans les circonstances les plus favorables à leur éclosion.

Peut-être, et c'est étonnant de la part d'un philosophe, a-t-il par trop réduit la part de la pure curiosité intellectuelle qui trouve sa fin en elle-même, comme dans l'étude de l'astronomie ?

Mais sachons-lui gré d'avoir créé un courant d'idées modernes qui a motivé l'enseignement, surtout celui donné à de jeunes élèves jusqu'à douze ans, qui lui a donné unité et vie.

Rodolphe Spring.

Vocabulaire et élocution au degré inférieur

Texte

J'HABITE

« C'était une maison de pierre avec un toit couvert en grosses dalles d'ardoise et il se confondait par sa couleur avec la nuit. Les fenêtres, qui n'avaient ni contrevents ni rideaux, occupaient le bas de la façade traversée obliquement par une large lézarde qui faisait penser à une page de cahier qu'on aurait biffée à la plume.

Trois marches menaient à une vieille porte arrondie du haut. Et il n'y avait plus de poignée à la porte ; c'était une grosse ficelle qui faisait manœuvrer à l'intérieur le loquet, car tout était ancien ici et ruiné. »

(Ramuz, Si le soleil ne revenait pas.)

Questions

- Cette maison est-elle vieille ou neuve ?
- Quels détails le prouvent ?
- Crois-tu qu'elle soit habitée ? Pourquoi ?

Exercices

- Trouve des mots de la famille d'**habiter**.
J'habite une vieille maison ; l'... de notre voisin est bien plus belle.
Il n'y a plus personne dans cette maison : elle est ...
D'ailleurs, elle tombe en ruines : elle est même ...

(habitation, inhabité, inhabitable)

- Des mots de la famille de **loger**.
En entrant dans notre maison, je passe devant la ... de la concierge.
Ce ... est misérable.
A côté du château, il y a tout un corps de ...
Le sous-locataire paye son loyer à sa ...
Si vous n'entretenez pas mieux votre appartement, je vous ferai ... sans tambour ni trompette, disait l'irascible propriétaire.

(loge, logement, logis, logeuse, déloger)

- Des mots de la famille de **bâtir**.
Ce ... a trois étages.
Cette vieille maison ne s'est pas effondrée. C'est une solide ...
Monsieur X. a la manie de faire bâtir. C'est un ... incorrigible.

(bâtiment, bâtisse, bâtisseur)

- Quel nom donnes-tu :
 - à tous les gens réunis dans une maison ? (maisonnée)
 - aux gens réunis autour de la même table ? (tablée)
 - aux soldats logés dans la même chambre ? (chambrée)
 - aux oiseaux nés dans un même nid ? (nichée)
 - aux poussins couvés par la même poule ? (cuvée)
- Comment peut-on appeler un groupe de maisons, suivant son importance ?

Classe ces groupes du plus petit au plus grand.

(pâté de maisons, hameau, village, ville)
- Trouve un verbe meilleur que **se trouver**.

Des maisons **se trouvent** le long de la route.

Des maisons **se trouvent** autour de l'église.

Des maisons **se trouvent** sur le flanc de la colline.

(s'aligner, se grouper ou se serrer, s'étager)
- Choisis le terme qui convient : pied-à-terre, pavillon, refuge, baraquements, cottages.

Monsieur Durand habite Genève mais il a un ... à la campagne.

Pour les réfugiés, on a élevé à la hâte quelques ...

Qu'il fait bon dans le petit ... du jardin.

Dans la banlieue s'élèvent de nombreux ... entourés d'un jardin.

Les alpinistes ont passé la nuit au ...
- Comment appelles-tu :
 - une petite maison ?
 - une petite cour ?
 - un petit jardin ?
 - une petite chambre ?
 - une petite loge ?
 - un petit château fort ?
 - une petite tour ?
- Classe du plus petit au plus grand :

gratte-ciel, maison locative, hutte, pavillon, guérite.
- Classe du plus beau au plus misérable :

palais, château, cabane, taudis, mesure, bicoque.
- En maisons habitées et maisons inhabitées :

musée, maison locative, école, villa, cottage, église.
- En maisons de chez nous et maisons d'ailleurs :

igloo, tente, villa, ferme, isba, gratte-ciel, mas, paillotte.
- Trouve les contraires :

une maison neuve	...	
une maison habitée	...	
une maison haute	...	
une maison entourée d'immeubles	...	(isolée)
une maison bien entretenue	...	(négligée)
une riche villa	une ... demeure	

- De quelle sorte de maison parle-t-on dans ces chansons ?
 « Meunier, tu dors ... »
 « J'ai un beau ... »
 « O ma chère maison ... »
 « Là-haut, sur la montagne ... »
 « Dedans ma ..., pour y vivre heureux ... »
- Dans quelle sorte de maison crois-tu qu'habitaient :
 la Belle au Bois dormant ? — le petit Poucet ? — le petit Chaperon rouge ? — Blanche-Neige quand elle était toute petite ?
- Où loges-tu :
 un châtelain ? — un montagnard ? — un paysan ? — un Lapon ? — un nègre ? — un bohémien ? — un chien ? — une vache ? — un mouton — un cheval ?
- Comment appelle-t-on celui qui habite ou possède :
 un moulin ? — une métairie ? — une ferme ? — une auberge ? un hôtel ? — un château ?
- Dans laquelle de ces demeures — palais, hôtel particulier, taudis — penses-tu trouver :
 un salon luxueux ?
 un appartement somptueux ?
 une chambre misérable ?
- Trouve un verbe plus expressif que **être** :
 Un château **est** sur la colline. (domine)
 Une cabane **est** sous de grands arbres. (se cache)
 Un toit de chaume **est** sur cette vieille maison. (couvre)
 Un auvent **est** sur la porte. (abrite)
 Le mur **est** en ruines. (tombe)
- Choisis le verbe qui convient : habiter, résider, loger, s'abriter, gîter.
 Tu ... à Genève.
 Une famille entière ... dans ce taudis.
 En attendant de trouver un appartement, M. et Mme D. ... à l'hôtel.
 Mme de Staël ... longtemps à Coppet.
 Pendant l'averse, nous nous ... sous l'avant-toit.
 Le renard ... dans une tanière.
 (habiter, habiter, loger, résider, s'abriter, gîter)
- Des mots de la famille de **déménager** :
 Quelle corvée qu'un ... !
 Les ... n'ont-ils rien cassé ?
 Nous voici dans le nouvel appartement ; maintenant, nous pouvons ...
 (déménagement, déménageurs, emménager)

- Remets ces actions dans l'ordre :

Madame P. s'installe dans un nouvel appartement. Elle signe un bail. Elle donne son congé. Elle déménage. Elle visite plusieurs appartements.

- Trouve un synonyme pour remplacer les mots soulignés :

Au **sommet** du toit flotte un drapeau.

Je me tiens sur le **pas** de la porte.

Un balcon orne le **devant** de la maison.

(faîte, seuil, façade)

- Quelle sorte de toit (manière) couvre :

une chaumière ? — nos maisons locatives ? — une villa ? — un mazot ?

- Qu'est-ce qui donne du jour :

à notre classe ? — à un grenier ? — à une cave ? — à une cabine de navire ? — à une église ? — à une cathédrale ?

(fenêtre, lucarne, soupirail, hublot, vitrail, verrière)

- Qu'est-ce qui protège du soleil :

dans notre classe — dans votre chambre ? — devant un magasin ?

(store, volets ou jalousie, tente)

- Où s'abriter quand il pleut ?

sous le grand ... de nos fermes genevoises

sous l'... qui protège notre porte

sous la ... d'un magasin

sous le ... de l'église.

(avant-toit, auvent, marquise, porche)

Et quand la bise souffle ?

dans le ... qui protège l'entrée de notre villa.

(tambour)

- Où places-tu :

une gouttière ? — une chatière ? — un paratonnerre ? — un œil de bœuf ?

- Choisis le mot juste : perron, porche, palier ou seuil ?

Jean se tient sur le ... de la salle à manger.

Quatre portes donnent sur le même ...

Un petit groupe discute sous le ... de l'église.

Trois marches conduisent au ... de la villa.

- Les deux extrêmes :

En haut

Le grenier

Le plafond

La lucarne

En bas

... (cave)

... (plancher)

... (soupirail)

- Classe ces termes ; de bas en haut de la maison :

grenier, entresol, rez-de-chaussée, cave, 1er étage.

- Dans quelle partie d'une maison places-tu :
 une chambre mansardée ? — un garage ? — les combles ?
 une chambre à lessive ? — une vitrine ?

- Qu'y a-t-il d'in vraisemblable dans ces phrases ?

Corrige-les !

Il monta rapidement à la cave ; l'œil de bœuf était ouvert.

Le peintre loge dans une chambre mansardée, au rez-de-chaussée.

Et dans ces annonces ?

A louer. Jolie chambre au nord ; très ensoleillée.

A louer : petite école.

- Des mots de la famille de **porte** :

Maman soulève la .. du salon.

Va fermer le ... du jardin.

Le ... de l'hôtel s'ennuie en attendant les clients.

Un ... longe la façade de certains temples grecs.

(portière, portail, portier, portique)

- Dans quelle pièce (dans quel local) :

dort-on ? — fait-on la lessive ? — le dîner ? — remise-t-on
 la voiture ? — garde-t-on les fruits ? — le vin ? — les outils
 que l'on n'utilise pas pour l'instant ?

(chambre à coucher, chambre à lessive ou buanderie, cuisine,
 garage, cellier, cave, débarras)

- Trouve des adjectifs :

Le **soleil** inonde cette chambre : elle est ...

Il y a beaucoup d'**air** ici : ces pièces sont bien ...

Les meubles sont couverts de **poussière** ; ils sont ...

Il y a beaucoup d'**espace** dans cette pièce ; elle est ...

- Trouve le verbe qui correspond à ces noms :

garnir de **meubles**, c'est ...

enfermer dans des **murs** ...

séparer par des **cloisons** ...

garnir de **vitres** ...

garnir d'une **boiserie** ...

- Diverses manières d'ouvrir :

On peut ouvrir une porte complètement ou seulement l'...

On ouvre une fenêtre puis l'on ... les volets.

On ... une portière.

On ... un store.

(entr'ouvrir ou entre-bâiller, pousser, soulever, lever)

- Comment appelle-t-on :

une longue suite de corridors ? (enfilade)

une rangée de colonnes ? (colonnade)

une rangée de balustres ? (balustrade)

une ouverture en forme d'arc (arcade)

— Des mots de la famille de **meuble** :

Nous avons loué un appartement ...

Notre ... n'est plus neuf.

Acheter un ... complet coûte très cher.

(meublé, mobilier, ameublement)

— Qui fabrique les meubles ?

Chez qui peut-on acheter des meubles anciens ?

(ébéniste, antiquaire)

— Dans quelle pièce trouve-t-on ces meubles ?

un lit ? — un buffet ? — un canapé ? — une coiffeuse ? —

un évier ? — un escabeau ?

— Meubles modernes ou meubles anciens ?

une crédence — un classeur — un servir-boy — un bonheur du jour — un bahut.

— Trouve des noms de sièges que l'on place :

à la cuisine (2) ? — au salon ? — au chalet ? — devant une coiffeuse ?

(chaise ou tabouret, fauteuil, banc, pouf)

— Ces meubles sont-ils plus particulièrement destinés à Monsieur, Madame, ou bébé ?

bureau — coiffeuse — berceau — pouf — classeur — moïse.

— Sur quels meubles peut-on :

s'asseoir ? s'étendre ?

— Comment qualifies-tu :

un fauteuil où l'on est bien assis ?

un fauteuil dans lequel on peut s'enfoncer ?

une chaise dont le siège est fait de lanières de jonc entrelacées ?

une chaise recouverte d'épais tissus ?

(confortable ou moelleux, profond, cannée, rembourrée)

— Le tout et les parties du tout :

La grande porte a deux ... (battants)

La fenêtre a six ... (carreaux)

L'escalier a cinquante ... (marches)

Ce toit a quatre ... (pans)

— Des parties de meubles ... mais de quels meubles ?

un dossier — des accoudoirs — des pieds — un rayon — un tiroir

— Choisis l'adjectif qui convient : rustique, ancien ou moderne ?

Dans cet appartement neuf, plaçons un mobilier ...

Au chalet, plaçons un mobilier ...

Dans ce vieux château, on peut admirer un beau mobilier ...

— Quel est le sol qui convient ?

Choisis : des pavés, un plancher, un dallage, un parquet ?

à la cuisine : ...

au salon : ...

au chalet : ...

dans la cour : ...

— J'ai relevé des annonces : les meubles mentionnés sont-ils anciens ou modernes ? Dans quelles pièces les placerais-tu ? Sont-ils tous de la même époque ?

a) A vendre beaux meubles : magnifiques commodes Louis XV et XVI, belle garde-robe ancienne, sièges cuir, fauteuils, vitrines, bahut, morbiers, guéridons anciens, buffets Louis XVI et Vieux-Suisse, chaises Louis XIII.

b) Belle armoire fribourgeoise, commodes, bureaux dames, tables ronde et demi-lune, chaises Empire, travailleuse Empire, bibliothèque.

Textes

« Le collègue me sembla immense ... D'interminables corridors, de grands porches, de larges escaliers avec des rampes en fer ouvragé ... tout cela vieux, noir, enfumé... »
(Daudet. Le petit Chose)

« Il était dans une petite cour formée par des bâtiments des dépendances. Tout y paraissait vieux et ruiné. Les ouvertures au bas des escaliers étaient béantes, car les portes depuis longtemps avaient été enlevées : on n'avait pas non plus remplacé les carreaux des fenêtres qui faisaient des trous noirs dans les murs. »

« Il examinait curieusement les grandes portes aux vitres poussiéreuses qui donnaient sur des pièces délabrées ou abandonnées, sur des débarras encombrés de brouettes, d'outils rouillés. »

(Fournier. Le grand Meaulnes)

« Les étages en encorbellement des vieilles maisons branlantes avançaient tellement qu'ils se rejoignaient presque au-dessus des éventaillers et faisaient de la rue une sorte de tunnel. »

(E. Goudge. L'arche dans la tempête)

Une vieille maison

« Pauvre maison en loques, tassée, lézardée et branlante, raccommodée partout de bouts de planches et de plâtras ! Elle avait dû être construite en moellons et en terre ; plus tard, on en refit deux murs au mortier ; enfin, on se résigna à en remplacer le chaume par une toiture de petites ardoises, aujourd'hui pourries. C'était ainsi qu'elle avait duré et qu'elle tenait encore, enfoncée d'un mètre, comme on les creusait toutes au temps jadis, sans doute pour avoir plus chaud. »

(E. Zola. La Terre)

Un château

« La maison, une vieille maison Louis XV, aux bâtiments peu élevés, très haute seulement de toiture, avait un grand air de mélancolie : larges perrons, balcons de fer rouillé, vieux vases rongés de pluie où les fleurs nouvelles ressortaient vivement sur la pierre rousse. A perte de vue, les murs s'étendaient, effrités et penchants, descendant par une pente douce jusqu'à la rivière. Le château les dominait de ses grands toits d'ardoises. »

(A. Daudet. Fromont jeune et Risler aîné)

M. Vachoux.

Suivant statistique de l'Organisation Mondiale de la Santé :

Nous avons en Suisse 50 000 alcooliques (ceux-ci représentent la population du canton d'Appenzell Rhodes Extérieures).

De cette statistique, on peut admettre que 150 000 femmes et enfants souffrent de l'alcoolisme du chef de famille (soit la population environ du canton de Thurgovie).

Lutter contre l'abus de l'alcool, sous toutes ses formes, est un devoir social et national impérieux.

G. Bridel, municipal, directeur de police.



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Linoléum - Tapis

Parquet-liège Sols en caoutchouc



P. König & Cie. LAUSANNE

Galleries Ste-Luce - Petit-Chêne - Téléphone 22 55 41

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale

Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sargol

Nyon

« Pâtes de Rolle »

Rolle

